

## ASSEMBLEE GENERALE

**Vendredi 30 septembre 2022 à Orvault**

**Clubs représentés :** 001, 004, 008, 009, 011, 012, 014, 015, 016, 017, 019, 020, 021, 023, 024, 025, 026, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 035, 038, 039, 042, 048, 049, 051, 052, 054, 055, 056, 058, 059, 064, 066, 067, 070, 071, 073, 074, 075, 076, 080, 081, 084, 087, 092, 093, 099, 101, 104, 105, 111, 116, 125, 127, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 147, 148, 151, 152, 154, 158, 160, 166, 174, 176, 182, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 218, 227, 236, 238, 259, 260, 262, 266, 274, 277, 279, 281, 282.

### **Présentation des personnalités présentes et des excusés.**

Présence de : Gilles ERB (Président FFTT), Carole SEVE (membre du Conseil Fédéral), Jean-René CHEVALIER (Président de la Ligue), Claude TROISPOILS (Président du Comité 49), Sandra SAIL (vérificatrice aux comptes), Norbert CHETRIT (vice-président du CDOS en charge des politiques publiques), Jean-Sébastien GUITTON (Maire d'Orvault),

Les excusés : Anne-Flore HERVIO (directrice des Sports du Conseil Départemental), Guillaume AUBIN (service d'aide au mouvement sportif du Conseil Départemental), Sandrine RALAIARISON (FFTT), Bruno BELLET (FFTT), Philippe BOUCHER (Président du Comité 53), Francis HERVE (Président du Comité 72), Patrice ROGNERUD (vérificateur aux comptes), Xavier LE SAUCE (Président du CDOS).

Le quorum est respecté avec 325 voix sur 357 possibles.

### **Minute de silence :**

La Présidente, Sonia PRODHOMME, rend hommage aux pongistes disparus au cours de la saison écoulée. Pensée particulière pour Jean-Claude GUINCHE décédé lors d'une rencontre avec son club de Marsac.

### **Mot d'accueil par le Président du club d'Orvault – Laurent BRIMBEUF :**

M. BRIMBEUF tient à remercier la Mairie d'Orvault qui a réalisé en 2015 cette salle dans laquelle nous sommes reçus. 2017 : création d'un emploi en CDI d'un temps plein qui a permis à Elisa VACCARA, alors jeune diplômée sans expérience, de faire ses preuves. Mise en place d'un second emploi depuis cet été, Anthime HAUZERAIS.

Le club comporte 141 jeunes ayant moins de 18 ans ce qui représente la moitié des effectifs. Cette année, l'association a été récompensée du travail par le titre de championne de France des régions pour Aliénor RICHARD, et vice-champion de France des régions pour Maël GABILLARD. Il tient à remercier tous les bénévoles du club, la Fédération handisport et le sport adapté qui permettent une ouverture à tous et pour tous.

### **Allocution de la Présidente, Sonia PRODHOMME :**

Rappel de quelques points importants de son allocution :

La dynamique est là avec 5 077 licenciés cette saison 2022-2023, soit 1 000 de plus que la saison dernière à la même date. Nous retrouvons des débuts de saison d'avant COVID. Quelle fierté d'être à ce jour, le 2<sup>ème</sup> Comité de France derrière le Nord. Ensemble continuons.

Le Comité doit aller plus loin sur le plan de la technique, de l'arbitrage, du développement et de la formation.

Sur le volet technique, le Comité mettra cette saison, l'accent sur la performance grâce à sa SRA – la Structure Régionale Associée – créée il y a 2 ans. Il s'agit de coopérer avec la Ligue : de proposer une structure de qualité sur notre territoire, grâce à l'encadrement technique et dans un souci majeur de permettre aux 9 jeunes du 44 qui en font partie de mener leur double projet. C'est-à-dire concilier le sportif et le scolaire.

Cette saison, des passerelles encore plus fortes seront faites entre la SRA 44 et le Pôle Espoir, en mutualisant des séances d'entraînement toutes les semaines.

Sur le volet de l'arbitrage, nous devons continuer à encourager afin que des personnes nouvelles se lancent dans l'arbitrage. Il nous faut capter un public comme les parents de joueurs, des jeunes, des femmes... Mais aussi motiver les arbitres et juges arbitres, en place, à faire les prestations nécessaires et que celles-ci ne soient pas assurées uniquement par un petit nombre.

Sur le volet du Développement, le Comité mettra l'accent sur 2 publics : les féminines et les jeunes pongistes.

Concernant les féminines, la Commission a planché sur la création d'un Challenge Club Dynamique Féminine (présenté plus tard) et sur le lancement d'un circuit féminin. Il s'agit de proposer 10 séances d'entraînement dédié aux féminines, une fois par mois, sur 10 lieux différents dispersés sur tout le département. Nous avons besoin de relai. Pour ce faire, vous devez nommer dans votre club, un référent féminin.

Relance le ping 4/7 ans (baby ping) :

Il requiert des compétences particulières qui se rapprochent de l'animation. Il est nécessaire de former des bénévoles, le Comité s'en chargera et proposera des outils pédagogiques : par du matériel avec une dotation aux clubs disposant ou créant une telle section. Par de la communication : avec des rendez-vous réguliers sous l'impulsion de notre mascotte Naoping. Ils recevront un courrier personnalisé dans les prochaines semaines.

Sur le volet de la formation, comme nous, la Fédération a constaté le manque d'éducateurs sportifs diplômés qui est une vraie problématique. Cela peut être un signe de ralentissement dans certains clubs. Il faut rendre attrayant ce métier d'entraîneur en motivant les jeunes dans les clubs à s'inscrire à des formations que le Comité doit mettre en place. Cela pourrait déboucher sur des formations professionnelles comme les BP et les DEJEPS.

Il y a la formation continue pour garder nos éducateurs sportifs en place, les motiver, qu'ils soient à temps plein ou exerçant que quelques heures par semaine. Le Comité va créer un réseau départemental d'éducateurs sportifs qui pourront faire des échanges lors de leur rencontre.

En tant que Présidente du Comité, il est indispensable que j'aie à vers vous. Je ne peux pas vous représenter si je n'ai pas les retours du terrain : sur vos difficultés, vos actions, vos astuces, votre organisation, votre travail de bénévole... Vous savez que mon leitmotiv de ce mandat, c'est l'accompagnement de club. Je m'engage à faire une visite par mois. Aller à votre rencontre, lors d'une réunion de bureau par exemple. Je ne force personne, mon agenda est ouvert, alors j'ose espérer qu'il se remplira. Nous continuerons d'aller vers vous en programmant des Comités Directeurs décentralisés.

Rappel : chaque club dispose d'un élu référent de proximité, alors n'hésitez pas à le solliciter.

**Rapport moral du Secrétaire Général du Comité de Loire-Atlantique de Tennis de Table :**

Comme il est prévu dans nos statuts à l'article 6 que chacun a bien en tête, le secrétaire général est en charge de dresser le rapport sur la situation morale du Comité. Vaste sujet pourrions-nous penser mais que je pourrais vous résumer en un seul mot : La situation morale du Comité est ... excellente !

Nous avons eu certes notre part de difficultés que je vais rappeler ici succinctement mais nous avons quand même été globalement satisfaits de cette très belle saison 2021-2022

La saison 2021-2022, a été marquée par la crise sanitaire et les contraintes qui y étaient rattachées. Pour rappel, le pass sanitaire, puis le pass vaccinal n'ont été suspendus que le 14 mars 2022, soit au ¼ de la saison.

Autre vicissitude qu'il a fallu gérer au pied levé : la grosse panne de SPID en J1 surmontée sans difficulté grâce à Alain LANDAIS et tous les volontaires pour remonter manuellement l'ensemble des résultats. Merci aux clubs pour leur bienveillance.

L'incendie au Complexe Sportif Mangin Beaulieu le 11 décembre 2021 a fortement marqué nos esprits et impacté notre activité. Cela a permis de révéler une chaîne de solidarité chez les pongistes. Merci au club de Bonne Garde qui a permis d'assurer la continuité des entraînements de la section départementale.

La saison s'est malgré tout déroulée nettement mieux que nous pouvions le craindre et qui nous permet d'exprimer publiquement notre satisfaction. Nous avons terminé la saison avec 6 093, ce qui nous situe à la 2ème place française et la 1<sup>ère</sup> au niveau régional.

L'aspect sportif n'est pas en reste avec des avancées significatives dans les résultats de nos joueuses et joueurs engagés dans les compétitions nationales et internationales grâce au travail de fond réalisé par Ingrid et son équipe.

Rappel de quelques réalisations de cette saison, essentiellement axées sur le développement du tennis de table et l'aide aux clubs qui sont nos marqueurs dans cette mandature : mise en place du Centre de Ressources du Comité, déploiement de la plateforme HelloAsso, création de LumiPing qui partage les bonnes idées des clubs, et enfin, un investissement important dans du matériel de promotion grâce à l'aide de la Ligue (barnums, flammes et casques de réalité virtuelle).

Organisation de nombreuses manifestations pour la visibilité du tennis de table en Loire-Atlantique à travers des actions dans les prisons, les Ping Plages, Sentez-Vous Sport et dans les quartiers avec le partenariat de l'Accoord. Notre investissement ne faiblit pas lors des grandes manifestations nationales comme les Championnats de France en juin 2022 au Vendéspace. Pour clore cette liste des activités, je voudrais mettre en avant le gros travail pour la promotion des féminines.

Toutes ces actions réalisées avec enthousiasme et détermination ne sont possibles que grâce à l'investissement de tous les élus et salariés qui sont les forces vives du Comité Départemental et qui font que vous avez devant vous un secrétaire général heureux. Le défi est grand car nous allons devoir faire encore mieux, mais j'ai une confiance sans limite dans nos équipes et nous allons continuer à grandir en quantité et en qualité.

**Modification de points statutaires :**

Remplacer Comité Départemental de Tennis de Table de Loire-Atlantique par Comité de Loire-Atlantique de Tennis de Table, en abrégé CDTT44.

Remplacer Comité de Direction par Comité Directeur.

Remplacer Tennis de Table par tennis de table.

Enregistrement à la Préfecture sous le n° W 442005575.

Vote à l'unanimité pour remplacer ces changements de statuts à la date du 30 septembre 2022 avec application immédiate (à la place de ceux entérinés ultérieurement).

**Point sur la sportive :**

Les rencontres peuvent être avancées mais ne sont pas autorisées à être effectuées après la date, sauf cas de force majeure.

Nouveauté pour le championnat féminin qui a des dates butoirs.

Il est possible de faire jouer pour une équipe à 6 joueurs, 2 joueurs mutés (plus de notion d'ordinaire ou exceptionnelle).

Disposition particulière pour le championnat féminin pour lequel 2 mutées sont autorisées.

**Elections : présentation des candidats :**

Se sont présentés : Didier BELLEC, Benoît RAUTUREAU et Patrice ROGNERUD.

Seuls 2 postes étant à pourvoir, un nom devra être rayé de la liste (le bulletin sera nul si les 3 personnes y sont présentes).

4 volontaires sont sollicités pour dépouiller les bulletins.

**Présentation du Centre de Ressources :**

Il se trouve sur la page d'accueil du site internet du Comité.

Il est composé de 6 dossiers : emploi et formations, sportive et technique, documents officiels, formations bénévoles, guide des clubs et pratiques non compétitives.

Ce Centre a été créé pour aider les dirigeants, employeurs, éducateurs et licenciés.

Il est composé d'articles, de vidéos et de PDF (ces deux derniers s'ouvrent directement).

Un moteur de recherche permet de retrouver des informations grâce à des mots clés.

Un formulaire de contact permet de demander des ajouts d'infos, d'apporter des modifications...

**Rapport du Trésorier sur les comptes de la saison 2020/2021 :**

Au 30 juin 2021, résultat bénéficiaire de 5 242 €.

**Compte d'exploitation :**

Pour rappel, Covid à partir de mars 2020 et premier confinement. Reprise fébrile en septembre :

Diminution du nombre de licences et d'engagements d'équipes (- 40 000 €). Mais dépenses d'exploitation moins importantes.

**Le bilan :**

***ACTIF***

Les immobilisations nettes ont légèrement diminué de 1 347 €. Les créances des clubs sont de 1 429 €.

Les disponibilités financières sont au 30/06/2021 de 228 878 € soit une augmentation de 75 987 € (49.7 %) par rapport au 30/06/2020.

***PASSIF***

Les capitaux propres sont de 115 231 € en augmentation de 5 242 € correspondant au bénéfice de l'exercice.

Les dettes sont de 95 767 € et concernent les factures non réglées au 30 juin 2021 ainsi que les charges dues aux organismes sociaux et les cautions clubs. Le montant de la provision pour risque s'élève à 80 000 €.

**Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Les pièces comptables du 1 juillet 2020 au 30 juin 2021 ont été mises à disposition le 13 décembre 2021 pour permettre à Sandra SAIL le contrôle des documents qui étaient tous justes.

**Vote sur le rapport de Gestion Financière de la saison 2020/2021 :**

Vote à main levée : unanimité.

**Rapport du Trésorier sur les comptes de la saison 2021/2022 :**

Au 30 juin 2022, résultat déficitaire de 36 989 €.

**Compte d'exploitation :**

Pour rappel, lors de l'Assemblée Générale à MESANGER le 24 septembre 2021, nous avons voté un budget prévisionnel déficitaire de 38 969 €.

Augmentation de nos licences par rapport à la saison précédente à savoir 6 093 (comparé à 5 467 au 30 juin 2021).

2 460 licenciés en loisirs soit une augmentation de 8% par rapport à la saison précédente.

3 633 licenciés compétition soit une baisse de 6% par rapport à la saison précédente.

Traduction par une baisse de 13 500 € de nos recettes liées à la différence du coût d'une licence compétition par rapport à une licence loisir.

Gratuité des engagements par équipe. Les recettes nettes s'élèvent à 429 674 € dues aux aides Covid perçues ainsi que la reprise de provision de 33 000 €.

Lors de notre AG nous avons décidé de ne pas diminuer nos investissements pour le développement :

- les achats de récompenses sont en hausse de 8 661 €,
- les dépenses de fonctionnement et d'activité des commissions sont en hausse de 17 223 €,
- les dépenses nettes totales s'élèvent à 466 663 € directement liées à la relance de l'activité.

**Le bilan :**

**ACTIF**

Les immobilisations nettes ont diminué de 14 202 €.

Les créances des clubs sont de 6 987 €.

Les disponibilités financières sont au 30/06/2022 de 176 695 € soit une diminution de 52 183 € (22.8 %) par rapport au 30/06/2021 (règlements des parts Ligue et FFTT non parvenues en 2021 mais quasi tout payé en 2022).

**PASSIF**

Les capitaux propres sont de 78 242 € en diminution de 36 989 € correspondant au résultat déficitaire de l'exercice.

Les dettes sont de 94 910 € et concernent les factures non réglées au 30 juin 2021 ainsi que les charges dues aux organismes sociaux et les cautions clubs.

Le montant de la provision pour risque s'élève à 47 000 €.

**Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Les pièces comptables du 1 juillet 2021 au 30 juin 2022 ont été mises à disposition le 29 août 2022 pour permettre à Sandra SAIL le contrôle des documents qui étaient tous justes.

**Vote sur le rapport de Gestion Financière de la saison 2020/2021 :**

Vote à main levée : 1 vote contre (3 voix), le reste de l'assemblée approuve.

**Présentation du budget prévisionnel de la saison 2022/2023 et vote :**

Nous vous proposons un budget à l'équilibre (solde 74 €).

Ce budget a été voté à l'unanimité par le Comité Directeur du 22 mai 2022.

Un budget basé

- augmentation de 5 % du nombre de licencié (3 781 compétition et 2 553 loisirs) soit 6 334 licenciés,
- augmentation du prix de la licence entre 3 € et 1,25 € (part du Comité),
- augmentation des engagements des équipes,
- augmentation de la masse salariale technicien à temps de 28h à 35h, ainsi que l'augmentation de l'ensemble de nos salariés suite à l'inflation générale dans notre contexte économique,
- augmentation de 7% des charges locatives de la maison des sports,
- reprise totale du solde de notre provision covid (47 000 €).

**Vote sur le budget prévisionnel de la saison 2022/2023 :**

Vote à main levée : 1 vote contre (3 voix), un vote d'abstention (2 voix), le reste de l'assemblée approuve.

**Présentation du challenge club jeune et challenge féminin :****Club jeune**

Il y aura 2 grilles (une pour le développement, l'autre pour les résultats). Cela permettra d'avoir plus de clubs récompensés qui ne seront pas toujours les mêmes. Le budget reste identique : 2 500 €.

**Challenge féminin**

Challenge plus dynamique pour mettre en avant tout ce qui peut être proposé à ce public (Odyssea, championnat féminin, circuit...), hors résultats sportifs.

**Résultats des élections des nouveaux membres du Comité Directeur :**

Didier BELLEC élu avec 246 voix sur les 325 voix présentes.

Benoît RAUTUREAU élu avec 277 voix sur les 325 voix présentes.

Patrice ROGNERUD non élu avec 79 voix sur les 325 voix présentes.

**Présentation d'activité d'un club :**

La Chevrolière du Lac met en avant son activité ping 4/7 ans.

Le club de la Chevrolière du Lac a été créé en 2008. Dès 2010, l'association a débuté le baby ping avec 4 enfants.

Lors des forums, ils étaient les seuls à proposer des activités à partir de 3 ans.

Pour s'adresser à ce jeune public, il faut être simple et court pour capter leur attention. Le club compte actuellement jusqu'à 20 enfants. Les écoles sont contactées pour pouvoir incorporer au fil du temps de nouveaux petits.

Cette animation permet aux parents et à la fratrie de découvrir le tennis de table.

Des créations « maison » de boîtes, ponts etc ont été faites par les bénévoles. Ils sont deux lors des animations et souvent aidés par les adultes qui restent.

Il est important d'accueillir non seulement les jeunes mais aussi leurs parents. Difficile de garder ce public, seul 1/3 continue le tennis de table.

**Remise des récompenses :**

Les enveloppes pour le challenge clubs jeunes 2021/2022 sont dans les enveloppes des clubs.

Julien PIETROPAOLI (Nantes TT) a été champion de France Vétérans en 2022.

Noah TESSIER (Nantes St Joseph) vice-champion de France benjamins.

Trophée Wack Sport : Mouzillon

Mérite départemental :

Mireille DUGAS (Nantes TT). Elle remercie et est surprise que l'on ait pensé à elle. Sa conclusion : « vive le bénévolat, vive les bénévoles, vive le tennis de table ».

Laurent BRIMBEUF (Orvault). Il ne s'y attendait pas et remercie l'assemblée. Il a une pensée pour les beaux résultats obtenus cette année dans son club grâce à l'investissement de tous.

*Sonia PRODHOMME tient à mettre à l'honneur Virginie LECUYER :*

Virginie arrête avant la fin du mandat pour des raisons familiales. C'est l'ambassadrice du ping féminin depuis de nombreuses années. Elle a commencé comme joueuse, puis a intégré la Commission féminine en 2013. Cooptation au Comité Directeur en 2014 avant d'être élue en 2016 à la tête de la Commission Féminine. Commission pour laquelle il fallait aller chercher ce public, le fidéliser malgré les railleries de la gente masculine. Ton mot d'ordre a été : NE RIEN LACHER.

Le 1<sup>er</sup> mot qui te qualifie : **LA PERSEVERANCE** avec la démonstration de Fit Ping Tonic en donnant de ta personne. Organisation de stages pendant les vacances scolaires pour les gamines sur tout le département et même un Ping Tour Féminin.

Le deuxième mot qui te qualifie : **LA BIENVEILLANCE**. Toujours à l'écoute des filles pongistes, quel que soit leur âge, prête à leur faire plaisir en particulier lors des Rencontres Féminines, avec un petit cadeau de bienvenue pour chacune, de belles récompenses et un apéritif dînatoire digne de ce nom. Et puis Odysée, une action qui te tient à cœur.

Tu vas nous manquer, en particulier à certains élus que tu embêtais pour résoudre tes problèmes informatiques...

Au nom du Comité, nous t'offrons des cadeaux mais surtout un Passe VIP.

Personnellement je te dis MERCI et VIVE le PING au FEMININ.

Virginie LECUYER signale que c'est à regret qu'elle arrête. Elle remercie les élus et salariés pour leur implication dans cette commission. Elle souhaite bonne continuation à Valérie BRONSART qui continuera à faire un bel accueil au public féminin.

*Sonia PRODHOMME tient à mettre à l'honneur Jeanine PAUCHET :*

C'est un grand plaisir et un grand honneur que de mettre à l'honneur Jeanine.

Ils sont peu nombreux dans cette assemblée à ne pas l'avoir croisée dans une salle, promenant avec bonhomie sa silhouette d'arbitre et de juge-arbitre dans tous les niveaux de compétition, que ce soit pour un critérium départemental ou une rencontre internationale.

Arbitre régionale en 1994, elle a ensuite gravi tous les échelons de l'arbitrage pour être JA3 en 1998 et arbitre nationale en 2004, montrant autant de pugnacité à passer ces différents grades qu'à l'époque où elle écumait les circuits cyclistes au côté d'un certain Louison BOBET dont la photo en sa compagnie traîne encore fièrement dans son salon.

Pour son parcours, pour sa modestie, pour tout ce qu'elle a amené au tennis de table, nous sommes très fiers de lui donner un grand coup de chapeau et de lui remettre ce petit cadeau, témoignage de notre reconnaissance.

Jeanine PAUCHET signale que c'est sans doute sa dernière année car elle estime qu'il faut savoir s'arrêter. Elle remercie tout le monde pour ces bons moments passés.

#### **Interventions des personnalités présentes :**

*Maire d'Orvault :*

Sébastien GUITTON est heureux d'accueillir cette assemblée et est fier d'avoir un club de tennis de table tel que celui d'Orvault qui incarne les valeurs du sport, l'éducation. Ce sont des responsables engagés et qui ont le respect de l'écologie. Le club joue un rôle majeur dans la vie des concitoyens et les bénévoles sont récompensés par les retours positifs.

*Président de la Ligue de tennis de table :*

Jean-René CHEVALIER, qui a été Président du Comité pendant 12 ans, est ravi de voir que le 44 est encore plus dynamique et performant. La Ligue comporte actuellement 14 848 adhérents, il faut continuer afin d'atteindre les 20 000. Il y a 2 400 licenciés de plus qu'à la même date la saison passée. Le club d'Orvault et celui du Mans Sarthe TT restent les seuls avec plus de 300 pongistes. Par contre, les féminines stagnent à 12 %.

La SRA collabore avec le pôle espoir. 7 des élèves sont issus de la Loire-Atlantique dont le bénéficiaire revient à Ingrid.

Le groupement employeurs comporte 5 personnes. Ne pas hésiter à contacter la Ligue pour avoir plus de renseignements.

Il est dommage d'avoir si peu de dossiers de clubs lors des demandes de subventions ANS.

Mise en place d'Eté Ping, Proxi Ping, embauche de Simon pour le développement. Ce dernier se tient à la disposition des clubs pour mettre en place des actions.

Espoir d'avoir 20 000 licenciés dans les prochaines années.

*CDOS :*

Norbert CHETRIT constate que le Comité est dynamique de par la nombreuse présence des clubs à l'Assemblée et les projets présentés par les élus. Sonia PRODHOMME est dans le vrai avec la formation et l'accompagnement des clubs aux niveaux de l'arbitrage, la formation et les jeunes. Il souligne les visites aux clubs qui sont proposées pour que les associations se sentent moins seules. Le centre de ressources est un élément essentiel pour venir en aide.

Il rappelle que le CDOS est composé d'élus venus de différents sports ce qui permet de représenter et d'accompagner les Comités, Ligues et clubs. Il y est proposé des formations de bénévoles, par exemple un logiciel en ligne d'outils comptables « Basicompta » très simple d'utilisation.

*Président de la FFTT :*

Gilles ERB a remarqué le dynamisme de la Loire-Atlantique. Au niveau fédéral, un effort doit encore être fait envers les féminines qui ne représentent que 15 %. Il trouve judicieux la démarche de Sonia PRODHOMME d'aller à la rencontre des clubs, du développement de la formation, la relance du ping 4/7 ans, sans parler du centre de ressources. La FFTT espère de bonnes performances aux JO 2024. Pour les résultats à Munich en 2022, félicitations pour la médaille d'Or du double mixte d'Emmanuel LEBESSON et Jianan YUAN, médaille de bronze pour les doubles messieurs grâce à Félix et Alexis LEBRUN.

Au niveau du développement, le Président espère avoir 200 000 licenciés, nous sommes sur une bonne dynamique avec 103 880 pongistes (97 500 avant la crise). Le Comité 44 est très performant dans ce domaine. Il est nécessaire de diversifier la façon de pratiquer le tennis de table pour les personnes qui ne souhaitent pas faire de la compétition. Les nouveaux profils sont des gens qui veulent faire du sport pour des raisons de santé, de rencontres et du bien-être. Deux programmes sont proposés : le ping en extérieur qui est soutenu par l'agence nationale du sport et le ministère. Il est nécessaire que des tables soient mises à disposition dehors afin de rendre notre discipline populaire et permettre d'aller au plus près de ces personnes. Être à l'extérieur permet une visibilité. Projet également d'une école, une table. Elle serait mise dans la cour de récré afin que les enfants puissent y jouer. Appel à candidature pour ce projet du 21 septembre au 21 novembre. Les écoles devront contacter la FFTT pour une livraison au printemps pour les établissements sélectionnés. Le coût pour la collectivité n'est que de 225 €, le reste est pris en charge par la FFTT et ses partenaires.

Le ping virtuel qui permet à une petite communauté de pratiquer. Offre d'une nouvelle animation et nouveau service.

La FFTT reste au service des clubs qui souhaitent se développer grâce à une manne financière pour aider à mettre des actions que les associations jugent pertinentes.

Les types de licences proposés : loisir, compétition, événementielle, découverte (qui permet un mois d'essai), liberté (réalité virtuelle et extérieur).

Création de la fondation Jacques SECRETIN, icône de notre discipline.

Concernant les JO, les billets seront bientôt en vente. Il ne faut pas hésiter à s'inscrire ce qui permettra une priorité lors du tirage au sort.

Le sport reste un carrefour important de la vie, qui permet de s'épanouir, rencontrer des gens, trouver un emploi. Félicitations à tous et merci aux bénévoles sans qui rien n'est possible.

A l'issue de cette réunion, le verre de l'amitié est offert.

**La Présidente,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Prodhomme', written over a horizontal line.

**Sonia PRODHOMME**

**Le Secrétaire Général,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Marin', written over a horizontal line.

**Jacques MARIN**